

Classification des gros tournois

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica**

Band (Jahr): **43 (1963)**

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

7. Classification des gros tournois

Remarques générales

Emis en masse par les rois de France dans la période si troublée du point de vue économique et monétaires du début du XIV^e siècle, copiés par les faussaires, imités par tous les princes étrangers, les gros tournois ne peuvent souvent pas être attribués à tel ou tel atelier monétaire.

L'étude du style des pièces nous en montre beaucoup, mal gravées, négligées, entachées d'erreurs ; on pense à des imitations, sans être certains, toutefois, que les ateliers officiels n'eussent pas eu, eux aussi, des graveurs malhabiles ou négligents. La comparaison des poids est une indication, hélas aussi sujette à caution ; les faussaires ne trichaient pas nécessairement sur le poids⁵⁷ et de fort bonnes pièces ont pu avoir été rognées.

Les gros tournois à la légende : LVDOVICVS, ont été frappés par Saint Louis, dès 1266, jusqu'à sa mort en 1270. Quelques auteurs pensent que certains d'entr'eux peuvent être attribués à Louis X (1314-1316) ; cette question reste controversée. D'aucuns ont probablement été frappés dans des ateliers clandestins ou par des seigneurs peu scrupuleux, et ce, postérieurement à Louis IX, donc après 1270.

Les gros tournois, à la légende : PHILIPVS (un seul P), sont attribués par les auteurs à Philippe III le Hardi (1270-1285). Les mêmes remarques, que celles ci-dessus, peuvent être formulées pour les pièces ne portant qu'un seul P.

Les gros tournois, à la légende : PHILIPPVS (avec deux P) se répartissent en deux grands groupes : ceux avec TVRONVS où l'O est ovale, en hauteur, et ceux avec l'O rond. Les premiers sont tous attribués à Philippe IV le Bel (1285-1314), ceux avec l'O rond à Philippe IV, Philippe V (1316-1322) comme à Philippe IV de Valois (1328 à 1350). Là, également, on serait tenté d'attribuer à d'autres ateliers que ceux des rois de France, nombre d'exemplaires. Comment les discerner ?

Le classement de gros tournois est chose malaisée ; il y a tant de variantes. Pour faciliter le travail des collectionneurs, nous avons essayé de le faire avec une méthode aussi simple et rationnelle que possible. Avons-nous réussi ? Les critiques nous le diront.

Tout d'abord, il convient de signaler que dans la légende extérieure BNDICTV SIT NOME DNI NRI DEI IHV XPI, on remarque diverses variations dans le style et dans la ponctuation :

BNDICTV est quelquefois chargé de deux points avant et après le V = BNDICTV ou BNDICT.V.

NOME est gravé de plusieurs manières : N romain ou oncial ; M rond, ou ouvert, ou romain.

Nous avons rencontré les variantes suivantes :

- a) BNDICTV et NOM E Louis IX, Philippe III, Philippe IV
- b) BNDICTV et NOM E Louis IX, Philippe IV
- c) BNDICTV et R E M E Philippe V et Philippe VI
- d) BNDICTV et NOME non signalé par M. Lafaurie
- e) BNDICT.V. et N O M E Philippe IV

selon la classification de M. Lafaurie.

Pour notre essai de classification, nous avons observé, dans chaque groupe, les caractéristiques suivantes :

- a) style du NOME de la légende extérieure
- b) signes particuliers :
 - point accostant la première fleur de lis,
 - étoile au-dessus du septième lis
- c) les lettres portant des signes spéciaux :
 - le X de REX avec ✱
 - les L portant des signes divers : croissants, points, triangles, lis, etc. . .
 - les V surmontés d'un point V̇
- d) la ponctuation, en commençant par les pièces sans ponctuation ni signe quelconque, au droit, ni au revers
- e) les pièces sans rien au droit, mais avec signes au revers
- f) les pièces avec ponctuation ou signe au droit, mais rien au revers
- g) les pièces avec ponctuation ou signe tant au droit qu'au revers, le tout dans l'ordre croissant des points ou signes.

Dans chaque groupe, ou sous-groupe, nous avons distingué et placé après, les N de TVRONVS à la barre inversée, de même mis à part les BNDICT.V.

Essai de classification et répartition des gros tournois

		Nos du catalogue	nombre d'ex.
<i>Louis IX</i>	groupe A avec NOMÆ	1 à 18	83
	groupe B NOMÆ	19 à 23	10
<i>Philippe III</i>	tous avec NOMÆ un seul P à PHILIPVS	24 à 33	40
<i>Philippe IV</i>	groupe A avec l'O allongé et NOMÆ	34 à 44	28
	groupe B avec l'O rond et NOMÆ	45 à 96	197
	groupe C avec l'O rond et NOMÆ BNDICTV ou BNDICT.V.	97 à 141	185
<i>Philippe V</i>	tous avec NOMÆ	142 à 154	36
<i>Philippe VI</i>	avec NOMÆ	155	1
<i>Philippe (?)</i>	avec NOME illisibles	156	1 3
			Total 584

*Tableau de répartition des lettres et signes particuliers
(renvoi aux numéros du catalogue)*

	Louis IX	Philippe III	Philippe IV	Philippe V	Philippe VI
Un seul P à PHILIPPVS		24 à 33			
Châtel surmonté d'un lis			44		
O de TVRONVS allongé			34 à 44		
Etoile au 7 ^{me} lis	1, 2 et 19				155
Etoile au 1 ^{er} et au 7 ^{me} lis	3				
Lis accosté d'un point			102, 102 ^{bis}		
Lis accosté de 2 points à l'intérieur de l'ove			45 à 48, 97 à 101		
à l'extérieur de l'ove			49, 49 ^{bis}		
Lis accosté de 4 points	4 et 5				
L surmonté d'un point	6 et 7		53, 54, 97 ^{bis} , 104 et 105		
L recourbé en houlette			34, 35 et 108		
L surmonté d'une fleur de lis			36 à 41, 55, 106 et 107		
L surmonté d'un croissant			56 à 60		
L surmonté de 2 triangles			61 à 65 et 109		
L surmonté de 3 triangles			110		
X cantonné de 4 points	20		50 à 52 et 103		
X cantonné d'un seul point	20 ^{bis}		65		
V surmonté d'un point			111 à 115, 119		
V surmonté de trois points			116 à 118		
T rond (lunaire)			120		
H avec point dans la boucle			75		
N pointé	1 à 5, 7, 8, 10 à 12, 14 à 16, 19, 20, 22 et 23	24, 29, 32	38, 41, 49, 52, 53, 54, 67, 71, 72, 86, 92, 103, 128 et 136		156
S pointé	3, 5, 8, 10 à 12, 14, 15, 18 et 26	24, 29, 30 à 33	52, 54, 72, 86, 92 et 128		
T pointé		25	44, 47, 89, 90, 97, 98, 100, 101, et 139		

	Louis IX	Philippe III	Philippe IV	Philippe V	Philippe VI
NOME avec M fermé	1 à 18	24 à 33	45 à 96	142 ^{bis}	
M ouvert	19 à 23		34 à 44, 97 à 141	142 à 154	155
M romain					156
NOME avec N gothique				142 à 154	155

Lettres et signes de ponctuation

▼ Triangle		26	57, 59, 63 à 65, 75, 82, 88, 94, 133, 134, 137		
Accent			73, 74, 100 et 101		
* Etoile			35, 39, 44, 46 ^{bis} , 52, 77, 87, 107, 120, 132, 138	151 et 152	
○ Annelet	2, 8, 14 à 16, 23		43, 129, à 131, 138		
∴ 3 points			35 ^{bis} , 40 à 42, 89 à 95, 107 ^{bis} , 135	153	155 et 156
♣ Fleur de lis			60		
* Crois de St André			63 à 65, 88, 141	154	155
Y sorte d'Y			49 ^{bis} , 96		
Lettre C				144	
Lettre I					145 et 146
Lettre P					147 et 148
Lettre T					149 et 150
BNDICT.V.				46 ^{bis} , 73, 74, 99 à 101, 114, 115, 118, 124, 125 et 131	

Nous avons dû renoncer à nous référer au Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale, par A. Dieudonné, Paris 1932, dont les descriptions sont trop sommaires. Signalons y toutefois:

- un L, sommé d'un rectangle, B.N. n° 8
 - L, sommé de trois points, B.N. n° 2575
- et comme signes particuliers:
- 3 traits reliés par un trait horizontal (cf. notre n° 44^{bis})
B.N. n° 221a
 - un osselet B.N. n° 148 et 154.

Que signifient ces signes particuliers, ces lettres ornées, les signes de ponctuation ? Les caractéristiques d'émission, des marques d'ateliers, de graveurs ? Cette question n'a pas été résolue, à notre connaissance.

Dans son remarquable ouvrage sur Les Monnaies des rois de France, M. J. Lafaurie a signalé les variétés, les plus caractéristiques, des pièces qu'il tenait pour bonnes ; il a écarté les pièces douteuses, d'ateliers clandestins. Nous n'avons pas pu le faire puisqu'il s'agissait de publier une trouvaille. C'est une des raisons pour lesquelles on trouve, ci-après, quelques variétés non signalées par cet auteur. Les numismates français, qui ont à leur disposition un plus grand matériel de comparaison, pourront, nous l'espérons, reprendre un jour l'étude de ces signes d'ateliers (ou d'émission) en comparant les gros tournois à d'autres monnaies contemporaines.

8. *Le site de la cachette*

Nous avons décrit sommairement le lieu de la trouvaille : dans une maison de la rue de la Cité derrière.

L'Etat de Vaud a acquis, le 15 juillet 1959, de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie, trois immeubles, afin de procéder à l'agrandissement, vers le sud, c'est-à-dire le long de la rue de la Cité, de sa caserne de gendarmerie. Celui où fut trouvé notre trésor était contigu à la caserne⁵⁸. Qui était le propriétaire de cette maison au XIV^e siècle ?

Lausanne a le privilège de posséder plusieurs plans anciens sur lesquels toutefois il n'est pas aisé de repérer notre maison. Examinons-les, en remontant dans le temps.

Le Musée du Vieux-Lausanne a enrichi, tout récemment, ses collections d'un dessin montrant la Cité, vue du haut du chemin du Calvaire. Ce dessin, signé Terry et daté de 1841, extrêmement précis, donne une bonne idée du site. On y voit la rangée des maisons bordant à l'est la rue de la Cité derrière, avec leurs jardinets étagés sur le flanc de la colline. Sur la reproduction que nous en donnons, le lecteur verra, marqué d'une flèche, l'immeuble dans lequel notre trésor fut découvert⁵⁹.

Les Archives cantonales conservent un plan de 1886-1888, sur lequel la parcelle porte les numéros 106 à 108. L'immeuble appartient à François Louis Samuel fils de feu Jean François Mandrin. On distingue fort bien la cour intérieure, entre les deux corps de bâtiment construits, l'un en bordure de la rue, l'autre à l'extrémité est. Notre cachette était enfouie dans cette cour, ancien jardin, à n'en pas douter⁶⁰.

Sur le plan Berney, dressé en 1827, notre immeuble porte le numéro 91, ses jardins les numéros 88 à 90. Son propriétaire était Pierre Abram, fils de feu Abram Barraud⁶¹. Sur le plan Emery, de 1806, on ne distingue pas notre maison, mais bien la rue de la Cité derrière⁶². Dans son charmant article : Le cabaretier Valet et le bailli Jenner, J.-C. Biaudet a reproduit un plan de 1779, sur lequel on voit le Grenier de LL.EE. et les trois immeubles (Robin, Lavanchy et Roy), démolis lors de la construction de l'Ecole de chimie. La caserne de gendarmerie a été construite plus au sud et notre maison se